



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
SAINTE-CROIX  
séance du Mardi 03 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, trois décembre à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le vingt-sept novembre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Vanessa VIALETTES.

Absents excusés : Bertrand FOPPA (pouvoir à Jean-Marc BALARAN), Flavie PIRON, Nathalie CALMELS, Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance : Vanessa VIALETTES

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	6	1	7

**N°2024-09-61**

**7.5.2**

**Attribution de subvention à l'association ALMA**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de la part de l'Association de Lutte contre les Maladies Animales du Tarn (ALMA) qui nous sollicite pour une subvention d'un montant de 41.56 € pour l'année 2024 pour ses actions sanitaires collectives et l'identification des animaux.

Le calcul de la subvention est fait en fonction du nombre d'habitants et du nombre de bovins présents sur la commune, soit pour l'année 2024, 390 habitants et 142 bovins.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, des membres présents et des membres représentés :**

- ✓ **VALIDE** le versement de la subvention à l'association ALMA pour l'année 2024.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire,  
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance  
Vanessa VIALETTES